

## Ironie, sarcasme et dérision dans *Le Canadien* (1806-1810)

Marie Lise LAQUERRE et Stéphanie MASSÉ, UQTR

*L'ironiste fait semblant de jouer le jeu de son ennemi,  
parle son langage,  
rit bruyamment de ses bons mots,  
surenchérit en toute occasion sur sa sagesse soufflée,  
ses ridicules et ses manies.  
[...]*

*La conscience ironique dit non à son propre idéal,  
puis nie cette négation.*

*Vladimir Jankélévitch*

«Vils auteurs, honteuses publications qui deshonnorent notre pays, folliculaires insensés, leur haine procure l'estime des gens de bien, je rougis en écrivant, j'ai honte, absurdités revoltantes, &c. &c.!!!<sup>1</sup>» Ces paroles fulminantes du juge Pierre-Amable de Bonne, représentant à la Chambre d'assemblée et rédacteur du *Courier de Québec*, provoqueront cette repartie dans *Le Canadien* du 20 août 1808 :

Tels sont, Monsieur, les majeures de vos raisonnemens en politique. Je croyois que le *Mercury* avoit seul le monopole exclusif de toutes ces belles expressions. Il faut avouer que voilà une manière bien noble de soutenir les bons principes, et d'étayer la cause de l'administration en ce pays. Il faut avouer aussi qu'un style delicat comme le vôtre joint à la bonté des phrases, à la charmante tournure des periodes, à la profondeur des reflexions, pourra faire votre fortune comme celle de l'éditeur qui a accueilli votre production.

« Style delicat », « bonté des phrases », « charmante tournure des periodes », autant d'expressions qui renvoient à une formation oratoire classique qui, sous la plume de Denis-Benjamin Viger, collaborateur assidu du *Canadien*<sup>2</sup>, se redéploie dans un texte dont le ton à la fois ironique et mordant sera caractéristique de ce journal dont la première série paraît entre 1806 et 1810.

Mais *Le Canadien* ne s'oppose pas qu'au *Courier de Québec*<sup>3</sup>. Dès sa fondation, son principal adversaire sera le *Quebec Mercury*<sup>4</sup>. C'est même en réaction aux « noires insinuations, [de ce] papier publié en anglais », que le *Canadien* se donne pour mission de « venger la loyauté » des nouveaux sujets britanniques en tirant parti de la liberté de presse, principe sur lequel s'appuie son Prospectus qui paraît le 13 novembre 1806. Comme le rappelle Wallot, c'est à cette époque que « la controverse sur la question des prisons cristallis[e] les positions respectives des deux groupes ethniques<sup>5</sup> ». La naissance du *Canadien* s'inscrit donc dans ce contexte politique où les deux principaux partis qui constituent la Chambre d'assemblée, le Parti Britannique, « carrément assimilateur et féroce-ment francophobe<sup>6</sup> », et le Parti Canadien en viennent à s'affronter en investissant l'espace public par la voix de leur journal respectif. Pour parer aux attaques du *Mercury* qui, sous la virulence d'un « ANGLICANUS » et d'un « AKRITOMUTOS » « voudrait réduire en miettes tout ce qui est français<sup>7</sup> », la nécessité de fonder leur propre journal s'impose aux Canadiens. En réponse à « ces savans en US et OS (3 jan.1807) », comme le dit plaisamment un des rédacteurs, une guerre de plume s'engage dans laquelle les collaborateurs du *Canadien* privilégient une prose mordante où la raillerie occupe une place centrale.

Formés suivant les préceptes prescrits par le *Ratio studiorum* jésuite dans les collèges de Québec et de Montréal, où la classe de rhétorique vient couronner le *cursus* scolaire, les Denis-Benjamin Viger, Pierre-Stanislas Bédard, William Berczy, Jacques Viger, pour ne nommer que ceux-là, favorisent en effet l'emploi d'un style empreint d'ironie et de persiflage. Que ce soit à Québec, où la tradition oratoire jésuite privilégie chez ses élèves le sens de la repartie prompte et saisissante, ou encore à Montréal, où l'enseignement favorise la maîtrise de ce que les rhéteurs appellent « *figures piquantes*<sup>8</sup> », on s'aperçoit que la prose de nos journalistes met en œuvre une rhétorique caractérisée par son goût pour le ton épigrammatique et pamphlétaire.

Cette tradition rhétorique et scolaire qui s'épanouit dans les collèges devait de surcroît se trouver relayée par un certain mode de sociabilité typique d'un espace privé où salons et réunions mondaines jouent un rôle considérable. Comme le remarque Lucie Robert, « on recevait beaucoup au Bas-Canada. La convivialité, que décrit Joseph Quesnel dans plusieurs de ses écrits, est un des traits les plus remarquables de la bourgeoisie bas-canadienne<sup>9</sup>. » Lieu privilégié des « gens d'esprit », les salons canadiens permettent de s'initier à la pratique du dialogue et à l'usage du « bon ton », suivant en cela l'esprit de la tradition française et des arts de la conversation. Véritable institution en France, ces arts invitent à l'émulation toute une nouvelle élite bourgeoise qui cherche à perpétuer l'esprit français. C'est cet esprit qui anime discussions et cercles mondains où la légèreté d'un ton badin s'accomplit dans une parole qui n'est « pas seulement [...] un moyen de se communiquer ses idées, ses sentiments et ses affaires, mais un instrument dont on aime à jouer et qui ranime les esprits<sup>10</sup> ». Ainsi, cet « instrument dont on aime à jouer » se manifeste dans un exercice indissociable d'une civilité où satires, épigrammes, chansons et ironie participent d'une pratique ludique de la parole dans laquelle les sujets les plus actuels, comme les plus sérieux, sont traités sous le mode d'une plaisanterie légère.

Au Bas-Canada, les salons de madame Cherrier, fille de Joseph Quesnel, ou encore de madame La Corne, épouse de Jacques Viger, incarnent cette tradition et deviennent le lieu à partir duquel se forge une opinion amenée à investir l'espace public et où le ton badin se redéploie dans « la prose de nos journaux [...] profondément imprégnée de [...] cette ironie légère et gracieuse<sup>11</sup> » qui règne dans les salons. Dès les premiers numéros du *Canadien*, Joseph Quesnel, qui signe « F », donne le ton avec son poème « Les Moissonneurs » qui paraît le 20 décembre 1806 :

Faucille en main, au champ de la Fortune,  
On voit courir l'Anglois, le Canadien ;  
Tous deux actifs et d'une ardeur commune,  
Pour acquérir ce qu'on nomme du bien ;  
Mais en avant l'Anglois ayant sa place,

Heureux Faucheur il peut seul moissonner,  
L'autre humblement le suivant a la trace,  
Travaille autant et ne fait que glaner.

Ces « heureux faucheurs », qui tantôt moissonnent et tantôt glanent, font un usage de la métaphore qui entend donner à la raillerie un tour aimable et riant. Si un pareil ton fait entendre une voix familière dans les salons et les collèges du siècle des Lumières, il se fait en même temps l'écho d'une tradition plus ancienne où perce toujours l'héritage de l'Antiquité, de la Renaissance et de l'âge classique. C'est tout ce travail de médiation lié à une *translatio studiorum*, ou transfert culturel, qui se donne à lire dans la prose du *Canadien*. Dès l'Antiquité, raillerie et ironie furent théorisées, d'abord dans la *Rhétorique* d'Aristote, puis dans l'*Institution oratoire* de Quintilien qui consacre à ces questions l'essentiel de son chapitre « Sur le rire ». Selon le rhéteur romain, non seulement « la faculté de faire rire réside [...] dans le naturel et dans l'à-propos[...] » mais aussi dans la capacité de « railler avec urbanité, et d'imaginer des controverses qui seraient semées de traits vifs et plaisans<sup>12</sup> ». Ainsi, l'ironie se rattache à l'« à propos » qui, lui, participe de la pratique d'une parole mordante indissociable d'un espace favorisant les échanges et auquel Quintilien donne le nom d'« urbanité »

Avec la redécouverte de la pensée antique, l'humanisme de la Renaissance renoue avec cet esprit qu'il entend mettre en œuvre au sein de ce qu'on commence alors à appeler la République des Lettres. C'est à la faveur du transfert culturel qui s'opère de l'Italie vers la France que naissent, au début du XVII<sup>e</sup> siècle à Paris, les salons et la société mondaine<sup>13</sup>. Plaisir d'une parole échangée, « bon ton », pointe ou encore bel-esprit participent de l'ambiance qui règnent dans ces salons français où ironie, raillerie et persiflage deviennent les figures essentielles d'un art de la conversation. « Le cadre de la conversation est le premier lieu de l'ironie<sup>14</sup> », « arme verbale de choix<sup>15</sup> » par laquelle « on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit<sup>16</sup> ». Cette définition de l'ironie s'applique volontiers, quoique à des degrés divers, à des pratiques aussi variées que le sarcasme, la

raillerie ou le persiflage. En effet, si la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694)<sup>17</sup> définit le sarcasme comme une figure de rhétorique introduisant une « raillerie amère & insultante », elle associe la raillerie au ton de la plaisanterie. Quant à la plaisanterie, selon la cinquième édition du *Dictionnaire* (1798), elle devient l'arme du persifleur. Par conséquent, « cette douce moquerie qui délasse l'esprit<sup>18</sup> » constitue en quelque sorte la base fondamentale de l'ironie et contribue, par le fait même, à donner « de la grâce et du charme en société<sup>19</sup> ».

Comme l'affirme Séraphin Marion, « au Canada français comme en France, les mots d'esprit ne perdent jamais leurs droits<sup>20</sup> ». Héritières du caractère français, les élites canadiennes, dans un désir de se constituer comme nation, font rayonner cet esprit dont elles se réclament en prenant « les habitudes et l'étiquette des cercles français<sup>21</sup> ». Cette anecdote tirée de la biographie de Madame Côme-Séraphin Cherrier témoigne de l'atmosphère qui régnait à l'époque chez Frédéric-Auguste Quesnel où « se réunissait une société d'élite. On commençait des joutes littéraires qui se terminaient dans les journaux. MM. D.B. Viger, Papineau, Quesnel, J. Viger, Heney, Berczy [...] sans être toujours du même avis, savaient se critiquer et s'estimer. La poésie se bornait peut-être trop souvent à la satire [*sic*] et à la chanson politique, mais elle savait aussi parfois prendre un ton tout à fait gracieux<sup>22</sup> ».

*Le Canadien* est le lieu où s'opère le double transfert de l'espace privé vers l'espace public, de la culture savante vers la parole pamphlétaire. Poèmes et chansons y deviennent en effet des armes dont on use avec bonheur pour se moquer, ironiquement, des « anti-canadiens ». Par exemple, ce petit trait qui écorche le *Mercury* dans le numéro du 6 décembre 1806 :

Savez-vous d'où vient qu'au Mercury  
Si souvent on ne trouve rien?  
C'est le carrosse de Voiture :  
Il faut qu'il parte, vuide ou plein.

Plus tard, en réponse à un article d'« ANGLICANUS » qui prône l'assimilation des Canadiens, le journal invitera « ses lecteurs à lui soumettre des chansons [...] : comme nous allons être obligés de nous Anglifier suivant la Methode d'Anglicanus, nous desirerions bien avoir une Chanson ... sur l'air de *Yanke doodle*, afin de nous exercer d'avance » (13 décembre 1806). L'invitation ne tarde pas à trouver preneur et, dès le 10 janvier 1807, « DEMOPHON » propose une chanson :

Obéissons,  
Amis marchons,  
En Amérique,  
Chez ces Lurons,  
Nous apprendrons,  
La politique ;  
Hé puis quand on la saura,  
Yankée Doodle on chantera,  
Après quoi l'on s'écriera :  
Vive la République.

L'impertinence de ce « Vive la République » vient déjouer l'assurance de cet « ANGLICANUS » qui « n'adresse pas de reproches précis aux Canadiens », mais « leur reproche d'EXISTER » tout en les accusant « d'être foncièrement incapables, en raison de leurs antécédents historiques et ethniques, de loyauté envers la Couronne<sup>23</sup> ».

À ce déni du droit à l'existence dont le *Mercury* se fait le porte-parole, les collaborateurs du *Canadien*, en privilégiant la repartie ironique, donnent le ton à cette guerre de plume. C'est ainsi que « DEMOCRITE », le 20 décembre 1806, en réaction à un « AKRITOMUTOS » plutôt acrimonieux qui voit dans le fait d'être un Canadien-français catholique un péché originel, rétorque, dans un style d'une ingéniosité mordante :

Adieu Mr. l'imprimeur, je crains fort de voir pleuvoir sur moi les Anathèmes à l'ordinaire prochain, mais s'il faut le prendre sur le ton sérieux, je me flatte que vous voudrez bien m'aider à parer la botte, car quoique je ne sache pas le Grec comme ce savant en *Os*, j'oserai bien entrer en discussion avec lui, et par toutes les règles de l'art syllogistique, et en suivant toutes les formes d'argument

inventées par Aristote, lui prouver invinciblement par des arguments *appropriés* in Baroco et in Bamalipton, qu'on ne le goute pas même parmi ceux, à qui il pourroit croire qu'il en impose le plus aisément, et qu'il ne s'entend guères lui-même.

La dérision qui s'exprime dans l'allusion à Aristote et aux syllogismes « in Baroco et in Bamalipton » témoigne bien de cette attitude à la fois polémique et ludique qui inspire les rédacteurs du *Canadien* et commande la manière dont seront reçues et débattues les questions relatives à l'actualité politique dont certaines soulèvent particulièrement les passions. C'est le cas, notamment, de la discussion sur la présence des juges à la Chambre d'Assemblée, nouvelle occasion pour les rédacteurs du *Canadien* de croiser le fer et de mettre à profit dérision, sarcasme et persiflage. Dans un dialogue fictif mettant en scène le juge de Bonne et un interlocuteur anonyme, pendant la période d'élection, on fera dire à l'honorable juge : « le vote d'un coquin vaut celui d'un honnête homme, c'est le grand nombre qui fait une élection, Dieu merci, ce n'est pas du côté de ce qu'on appelle les honnêtes gens que se trouve ce nombre. [...] Ils savent tous que c'est à moi qu'il faut venir pour la justice » (14 mai 1808). Ce petit discours prolonge une plaisanterie entre deux plaideurs qui évaluent leur chance de gagner leur procès : « J'aurai pour moi le bon droit » affirme le premier, « Moi, le Juge! », s'exclame le second » (12 août 1807). Après l'élection de mai 1808, c'est sous la plume de « L'infortunée Janette » qu'on raille le juge élu : en effet, Pierre-Amable de Bonne, homme à place et grand ennemi du parti canadien a « mené longtemps en public une vie libertine, qui heurte de front les mœurs de son époque<sup>24</sup> ». À ce propos, Pierre-Stanislas Bédard, par la voix de Janette qui prétend être une ancienne maîtresse abandonnée, lance cette pointe sarcastique : « L'ingrat s'est marié et s'est fait devot ; c'est pour obtenir vos suffrages. Il n'est point converti, je vous en assure » (21 mai 1808).

Mais si Pierre-Amable de Bonne reste une cible intéressante, il n'en demeure pas moins que les propos de l'Éditeur du *Mercury*, Thomas Cary, sont encore les plus susceptibles d'être tournés en dérision par les collaborateurs du *Canadien*. Sous divers

pseudonymes, Denis-Benjamin Viger met ainsi en œuvre toute une formation oratoire centrée sur la pratique du trait d'esprit et de la pointe épigrammatique. Dans un article du 30 juillet 1808 intitulé « Esquisse Impartiale », l'ironie, en tant qu'arme rhétorique, procède d'une éloquence enflammée : en témoigne la manière dont Viger, sous le pseudonyme d'un « SPECTATEUR », fonde sur l'éditeur du *Mercury* qui, dit-il,

n'a plus d'autre ressource que les injures. Les armes de la raison étoient trop pesantes pour des mains si foibles. Nouvel Icare, il ne faut que quelques rayons de lumière pour lui ôter l'usage de ses ailes, et le faire choir de la région des nues où il avoit voulu s'élever. Qui croiroit que ce folliculaire, qui prêchoit n'aguères en Energumène la liberté de la presse en vomissant des injures contre la législature, crie maintenant à la trahison, parce qu'on relève ses ridicules bévues et la malignité perfide de ses insinuations. Ce sont ses injures prodiguées aux Canadiens de toutes classes et son injuste partialité qui ont provoqué l'établissement d'un papier propre à reprimer la licence de sa feuille. Sa plume trempée dans le fiel, n'a guères servi qu'à mettre en jeu des passions basses, servit la haine et les plus vils préjugés.

Cet article de Viger n'est qu'un exemple parmi tant d'autres où l'auteur se joue de cet interlocuteur qu'il se plaît à appeler « l'oracle du jour » ou encore « le Messager de l'Olympe » en s'appropriant sa parole « pour en ruiner la force persuasive avec un maximum d'efficacité<sup>25</sup> ». Dans un de ses derniers articles, le collaborateur du *Canadien* rend hommage à « l'ingenieux Editeur du *Mercury* » dont l'« esprit de sagesse [le] distingue entre toutes les têtes qui se mêlent de travailler ici ou ailleurs à régler le sort des nations par quelques traits de plume » (27 janvier 1810). Reconnaissant les grands mérites de M. Cary à l'égard des Canadiens qui « refusent opiniâtrement d'adopter les principes [qu'il leur démontre] si puissamment », Viger, qui signe ici « UN DE VOS ADMIRATEURS », ajoute :

Vous ne leur épargnez pourtant pas les épithètes les plus dégoûtantes ; vous les traitez assez honnêtement, de joueurs, de débauchés, d'ignorans, de pourceaux, d'ivrognes, &c. &c. et néanmoins je suis réduit à rougir de leur indifférence et de leur ingratitude envers un homme qui paroît désirer si ardemment de faire leur

bonheur, qui sur-tout fait des efforts si multipliés pour leur donner en langue angloise des leçons et des modèles de décence, et de politesse, de bienséance et de goût ; qui par ces heureux moyens travaille d'une manière si efficace à leur faire chérir la nation et l'empire dont ils font partie.

Cette amplification moqueuse et souriante précède de peu la disparition du *Canadien* dont les presses seront saisies sur ordre du Gouverneur James Henry Craig, en mars 1810.

Les collaborateurs de la première série du *Canadien* ont privilégié une prose mordante où ironie et sarcasme participent d'une culture oratoire qui prend appui sur une rhétorique du trait ingénieux. Définie par une pratique du persiflage, cette rhétorique de la dérision et de la parodie se voulait en même temps le signe d'une légèreté de ton que tout l'âge classique rattachait au caractère français. La vogue des salons dans le Bas-Canada du début du XIX<sup>e</sup> siècle prolonge cette longue tradition héritée des modes de la sociabilité mondaine française alors que les gens d'esprit se jouaient de tous les sujets dans une ambiance ludique où l'usage d'une parole ingénieuse venait donner le ton aux entretiens. Dans un désir de se constituer en tant que nation, « et parce que l'esprit français est bien près du nôtre<sup>26</sup> », la vie mondaine et sociale du Bas-Canada affiche dans les formes qu'elle donne à sa parole une mise en scène identitaire.

À ce titre, tout porte à croire que la pratique d'une prose mordante, telle qu'elle se manifeste dans *Le Canadien*, contient non seulement en elle les semences d'une parole séditeuse, mais inscrit dans son discours un caractère national lié à une revendication identitaire. En 1810, le Gouverneur Craig, explique John Hare, constate « avec étonnement que les Canadiens croient former une nation à part<sup>27</sup> » : « il semble, comme l'écrit lui-même le Gouverneur Craig, que ce soit leur désir d'être considéré comme formant une nation séparée. La nation canadienne est leur expression constante<sup>28</sup> ». Un siècle plus tard, Camille Roy ne notera-t-il pas que « malins et patriotes, nos ancêtres le furent toujours » et que

«l'esprit gaulois n'a jamais manqué à leurs plus graves entreprises<sup>29</sup>»?

## NOTES

<sup>1</sup> *Le Canadien*, 20 août 1808. Nous respectons l'orthographe du *Canadien*. Désormais, les références à ce périodique se feront par la seule mention de la date, placée entre parenthèses dans le corps du texte.

<sup>2</sup> Une « Clef du *Canadien* », attribuée à Jacques Viger, révèle les pseudonymes des différents collaborateurs de la première série du journal (1806-1810). Ce document se trouve aux ASQ sous la cote 736.1.1. Voir aussi le site du groupe de recherche « HERMES » : <http://www.unites.uqam.ca/arche/hermes/>.

<sup>3</sup> Journal « bureaucrate » dont les éditeurs sont Pierre-Amable de Bonne, Jacques Labrie et Joseph-François Perrault, le *Courier de Québec* paraît du 3 janvier 1807 au 31 décembre 1808.

<sup>4</sup> *The Quebec Mercury* paraît de 1804 à 1903. Il est dirigé par Thomas Cary de 1805 à 1823.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait, trame socio-politique au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, coll. « 17/60 », 1973, p. 35.

<sup>6</sup> Jean-Pierre Wallot, *op. cit.*, p. 77.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>8</sup> Jacques-Antoine Houdet, *Cours abrégé de rhétorique à l'usage du Collège de Montréal*, Montréal, Leclere et Jones, 1835, p. 187.

<sup>9</sup> Lucie Robert, « Monsieur Quesnel ou le Bourgeois anglo-man », dans *Voix et Images : Archéologie du littéraire au Québec*, vol. XX, n° 2 (59), hiver 1995, p. 385.

<sup>10</sup> Mme de Staël, *De l'Allemagne*, Chronologie et introduction par Simone Balayé, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, V. I, p. 101.

<sup>11</sup> Camille Roy, *Nos origines littéraires*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1909, p. 110.

<sup>12</sup> Quintilien, *L'Institution oratoire*, t. III, Livre VI, Paris, Panckoucke, 1831, p. 171.

<sup>13</sup> À ce propos, voir la préface de Marc Fumaroli dans Jacqueline Hellegouarc'h (dir.), *L'art de la conversation. Anthologie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1997.

<sup>14</sup> Pierre Schoentjes, « Un supplément de liberté », dans Cécile Guérard (dir.), *L'Ironie. Le sourire de l'esprit*, Paris, Autrement, coll. « Morales », n° 25, 1998, p. 112.

<sup>15</sup> Nicole Masson, « Ironie », dans Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 598.

<sup>16</sup> Jean-Jacques Robrieux, « Plume satirique », dans Cécile Guérard (dir.), *op. cit.*, p. 143.

<sup>17</sup> ARTFL Project, University of Chicago, *Dictionnaire de l'Académie* [En ligne], <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/ACADEMIE>

<sup>18</sup> Mme de Staël, *op. cit.*, p. 102.

<sup>19</sup> Mme de Staël, *op. cit.*

<sup>20</sup> Séraphin Marion, *Les lettres canadiennes d'autrefois*, Ottawa, Éditions de l'Université, t. III, 1952, p. 13.

<sup>21</sup> Camille Roy, *op. cit.*, p. 58.

<sup>22</sup> P.J.O. Chauveau, « Esquisse biographique de Madame Côme-Séraphin Cherrier », ANC, Fonds Côme-Séraphin Cherrier, MB24 B46, cité par John Hare dans « Le rôle des salons littéraires à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec/Paris, PUL/L'Harmattan, coll. « République des Lettres » ; à paraître à l'automne 2001 sous la direction de Bernard Andrès et Marc André Bernier.

<sup>23</sup> Jean-Pierre Wallot, *op. cit.*, p. 78.

<sup>24</sup> Pierre Tousignant et Jean-Pierre Wallot, « De Bonne, Pierre-Amable », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1983, p. 253.

<sup>25</sup> Jean-Jacques Robrieux, *loc. cit.*, p. 144.

<sup>26</sup> Camille Roy, *op. cit.*, p. 25.

<sup>27</sup> John Hare, *La pensée socio-politique au Québec. 1784-1812. Analyse sémantique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, C.R.C.C.F., 1977, p. 52.

<sup>28</sup> Lettre de Craig à Liverpool, le 1<sup>er</sup> mars 1810, A.P.C., Q112, dans John Hare, *op. cit.*, p. 121.

<sup>29</sup> Camille Roy, *op. cit.*, p. 110.